

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1904)
Heft: 43-44

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Administration, Rédaction: CRESSIER, (Neuchâtel)

Février-Mars 1904

Nos 43-44

Februar-März 1904

Prix du Numéro	25 cts.	Preis der Nummer	25 cts.
Prix de l'Abonnement pour non-sociétaires Fr. 3.— par an		Abonnementspreis für Nichtmitglieder	Fr. 3 per Jahr

SOMMAIRE :

- 1° Budget de l'année 1904.
- 2° Avis aux Trésoriers des sections.
- 3° Expositions.
- 4° Correspondance des Sections.
- 5° Catalogue des membres au 1^{er} janvier 1904.

BUDGET DE L'ANNÉE 1904

RAPPORT DU COMITÉ CENTRAL AUX SECTIONS

Le Comité central, ainsi qu'il l'a annoncé au début, a fait paraître régulièrement *l'Art suisse* à la fin de chaque mois. Il a compté pour couvrir les frais de cette publication sur la recette ordinaire des cotisations et sur le boni de 700 fr. qui lui avait été annoncé par le Comité de Genève, au moment de la dernière assemblée générale. Malheureusement, le boni qui devait servir à payer une partie des frais de rédaction, s'est trouvé réduit à la somme de 275 fr. 90, quand la caisse nous a été envoyée, et ceci, parce que, après l'assemblée générale, il a fallu faire le compte rendu de

l'assemblée et payer divers frais qui ne pouvaient pas être ou n'avaient pas été portés en compte par le Comité de Genève.

Chaque numéro du journal tel qu'il a été fait jusqu'ici coûte en moyenne 115 fr.

Nos recettes pour 1904 sont donc :

Solde en caisse de Genève	Fr. 275 90
Cotisations de 1904 en se basant sur les ren- trées de l'année précédente	» 1,060 —
Total	Fr. 1,335 90

Nos dépenses sont :

(<i>Art suisse</i>). Note des numéros d'octobre, novembre et décembre, environ	Fr. 345 —
Imprévu environ	» 150 —
	Fr. 495 —
Différence	Fr. 840 —

La recette à disposition permettrait donc de faire environ 7 numéros au prix de 115 fr. Mais comme le numéro de l'assemblée générale est toujours gros, il faut compter 6 numéros.

Janvier ayant déjà paru, nous ferons avant l'assemblée générale un numéro de février-mars, un numéro d'avril-mai et un numéro de juin-juillet qui sera le compte rendu de l'assemblée générale. Il resterait au Comité central qui suivra la possibilité de faire encore 2 numéros dans l'année 1904.